



LA LETTRE D'INFORMATION DU CODEV DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Mai 2023

Comment favoriser l'usage du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg ?

La commission Mobilités du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg s'est saisie de cette question. Voici un résumé de nos 10 préconisations pour lever (enfin) les freins à l'usage du vélo dans les déplacements personnels et professionnels des eurométropolitains-es. Pour plus de détails, consultez la note complète en cliquant sur le lien au bas de la lettre.

Nos préconisations pour développer l'usage de la bicyclette sur notre territoire

Depuis plusieurs mois, la Commission Mobilité s'est engagée dans une réflexion sur les possibilités **réelles** de développer les modes alternatifs de déplacements que sont le transport en commun, la bicyclette, la marche à pied, le covoiturage et l'autopartage, pour diminuer l'usage d'un véhicule automobile.

Lors de l'assemblée plénière du 25 mars, elle a soumis son premier rapport sur **les obstacles à l'usage de la bicyclette**. Au cours de ses travaux, la commission a entendu des élus de l'Eurométropole de Strasbourg, des experts et des représentants de diverses associations d'usagers de la rue : **Strasbourg à vélo**, **CADR67**, **PIETONS 67** et **BRETZ'SELLE**. Elle a aussi pris connaissance de l'étude sur la définition des services destinés à promouvoir et accompagner le développement de la pratique cyclable sur le territoire de l'EMS réalisée en juin 2001 par le cabinet OCCURRENCE. Au terme de ses consultations et de ses réflexions, la Commission Mobilité du Conseil de développement présente 10 préconisations pour encourager l'utilisation de la bicyclette.

Proposition 1

Développer et Optimiser le service **VELHOP**

Le dispositif Vélhop semble le bon support logistique pour favoriser l'usage du vélo dans l'ensemble des communes de l'EMS sous réserve que l'offre de service réponde aux nouveaux besoins et surtout qu'elle soit largement communiquée sur le territoire.



Proposition 2

Développer et sécuriser les pistes, bandes et itinéraires cyclables

Pour rassurer les usagers, il est essentiel de sécuriser les pistes cyclables. Cela passe par une amélioration de la signalisation à l'intention des différents utilisateurs surtout lorsque la piste est mixte (piétons/vélos ou vélos/voitures).

Proposition 3

Améliorer la sécurité des vélos dans l'espace public

Le vol et le vandalisme sont un frein important à l'usage du vélo.

Plusieurs pistes pour lever cet obstacle majeur :

- La mise en place d'arceaux sécurisés
- L'aménagement d'espaces dédiés et surveillés dans les parkings et parkings relais
- Le développement de parkings vélo correctement sécurisés et surveillés



Proposition 4

Améliorer la sécurité des vélos dans les espaces privés

La sécurisation des vélos dans les espaces privés passe par une incitation des gestionnaires d'immeubles du parc public et privé à créer des espaces vélos fermés et facilement accessibles en rez-de-chaussée des immeubles.

Proposition 5

Améliorer l'information des cyclistes dans leurs différents besoins

Strasbourg dispose déjà de plusieurs documents à l'attention des cyclistes.

Il nous semble qu'il serait utile et plus efficace de regrouper l'ensemble sur un seul outil facile à utiliser.



Proposition 6

Améliorer les services sur le réseau

Il faudrait étudier la pertinence de mettre en place des stations de recharge pour les vélos électriques sur le réseau et d'entretenir les stations de réparation existantes.

Pour faciliter l'intermodalité, il est nécessaire de faciliter l'accès des vélos dans les TER, notamment en aménageant des wagons réservés aux vélos.

Proposition 7

Contribuer à l'acquisition et à l'entretien d'un vélo en bon état

Les usagers méconnaissent l'existence des ateliers de réparation alors qu'ils semblent prêts à se former pour gagner en autonomie dans leur pratique du vélo.

Il faudrait donc développer des ateliers de réparation, permettant également la location de vélos et de matériel et bien évidemment communiquer sur leur localisation.



Proposition 8

Mettre en place une meilleure réactivité face aux problèmes rencontrés

Il faudrait permettre à l'usager de signaler les zones d'insécurité sur les parcours qu'il emprunte comme les zones de travaux.

Et il revient à la collectivité de mettre tout en œuvre pour prévenir et signaler les chantiers et autres obstructions de pistes et d'itinéraires.

Proposition 9

Mener une politique de prévention et d'apprentissage

Pour garantir une bonne pratique du vélo, il est essentiel de développer les opérations de prévention dans les établissements scolaires et ce, dès le primaire.

De même, il faut intensifier les actions auprès des seniors pour une reprise de la pratique, notamment pour leurs déplacements de proximité.



Proposition 10

Favoriser toutes les actions permettant un MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Il nous a semblé important de favoriser toutes les actions qui peuvent permettre à l'ensemble des usagers (automobilistes, cyclistes, piétons) de la rue et de l'espace public de **SE PARLER** et **MIEUX VIVRE ENSEMBLE**.

La politique vélo ne doit pas être tournée uniquement vers le loisir mais doit être un élément permettant à chacun d'utiliser facilement **LE BON MOYEN DE TRANSPORT** en fonction de ses besoins. Et vous, cycliste ou non, qu'en pensez-vous ?

Découvrez via les boutons ci-dessous, le détail des préconisations dans la note, ainsi que les annexes.

[La note](#)

[Les annexes](#)

Suivez-nous et inscrivez-vous à la lettre d'information

